



Violences domestiques, sexuelles et liées au genre : la CFQF soutient la campagne de prévention du BFEG

La violence envers une femme est le symbole le plus sauvage de l'inégalité qui existe dans notre société. Il s'agit d'une violence qui s'exerce sur les femmes du simple fait qu'elles sont des femmes, parce que leurs agresseurs les considèrent comme dépourvues des droits minimaux à la liberté, à la dignité humaine et à l'autodétermination. Du point de vue collectif, les violences domestiques, sexuelles et liées au genre constituent un véritable fléau social et un grave problème de santé publique. Elles représentent une atteinte massive de la personnalité ainsi qu'une violation profonde des droits fondamentaux car elles limitent les possibilités d'agir et perpétue les rapports de pouvoir et de domination. Outre la violence physique et sexuelle, cela inclut également la violence psychologique, sociale ou économique, telle que les insultes, les humiliations, le contrôle excessif ou l'isolement social. Cette violence est définie de manière large comme une manifestation des relations de pouvoir historiquement inégales entre les femmes et les hommes.

Dans les faits, toutes les deux semaines, une personne meurt en Suisse des suites de violences domestiques. 75 % d'entre elles sont des femmes ou des filles. Les cas enregistrés par la police ou les services d'aide aux victimes ne représentent qu'une partie des actes de violence réellement commis, car les sentiments de honte et de faiblesse agissent comme un frein au dépôt de plainte. Les violences touchent également les enfants, toujours victimes directes ou indirectes de ces actes. Ceci entrave de manière massive leurs droits fondamentaux.

Campagne du BFEG

La Commission fédérale pour les questions féminines CFQF s'engage pour que les femmes puissent pouvoir disposer librement de leur corps, qu'elles puissent bénéficier d'une réelle autodétermination et qu'elles puissent être protégées contre les violences, les discriminations et les risques pour leur santé. C'est pourquoi elle soutient la campagne du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG qui est lancée le 11 novembre 2025 et qui sera continuellement relancée chaque année en juin et en novembre (site internet : [L'égalité contre la violence](#)).

Une large alliance d'organisations gouvernementales et issues de la société civile porte cette campagne qui promeut l'égalité des genres comme facteur clé contre la violence. Elle vise aussi bien les personnes concernées, les victimes potentielles que les témoins et les auteurs/autrices des crimes. La campagne informe sur les possibilités d'aide et de soutien et propose des mesures/stratégies d'auto-réflexion. De plus, elle a pour but de faire connaître au large public le numéro de l'aide aux victimes 142 qui sera disponible dès juin 2026.

Plus largement, il est important que les autorités politiques à tous les échelons puissent appliquer des programmes de lutte contre la violence domestique, sexuelle et liée au genre et mettent à disposition des ressources financières et personnelles suffisantes.

Le silence de la société favorise ces violences à l'égard des femmes. Dans tous les secteurs de la société (familles, entreprises privées et publiques, formation, culture, santé, sports, médias), il est urgent d'agir pour éradiquer cette forme de violence et consolider les droits des femmes !

Au nom de la Commission fédérale pour les questions féminines,

Cesla Amarelle, Présidente

